

Pleinement engagée pour défendre les intérêts et les droits de l'ensemble des salariés du secteur des transports et face à une hausse sans précédent du coût de la vie, la CFTC appelle à un grand rassemblement à Paris.

POUVOIR D'ACHAT

TOUS DEVANT LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS !

MERCREDI 14 OCTOBRE 2026

ENSEMBLE CONTRE...

LA FLAMBÉE DES PRIX À LA POMPE !

Chaque hausse du carburant frappe directement votre pouvoir d'achat.

Beaucoup n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur véhicule personnel pour rejoindre leur dépôt ou leur entrepôt, souvent à des horaires décalés, très tôt le matin ou tard le soir, lorsque les transports en commun sont peu fréquents, voire inexistants. >>>

SALARIÉS	ENTREPRISES
 Le plein payé de leur poche pour aller travailler	 Remboursement partiel de la taxe sur le gazole pro
 Horaires décalés et aucune alternative à la voiture	 Répercutent la hausse du gazole sur leurs tarifs clients
 Un budget carburant qui explose, sans compensation	 Soutenues par les différentes aides de l'État

NOUS EXIGEONS DES MESURES FORTES CONTRE LA HAUSSE DES PRIX À LA POMPE ET UNE AIDE AU CARBURANT POUR TOUS !



**RASSEMBLEMENT
DE 10H00 À 16H00**



**RUE DU BAC | PARIS 7^e
MÉTRO LIGNE 12**



ENSEMBLE POUR...

UNE VRAIE HAUSSE DES SALAIRES !

Depuis 2023, aucune augmentation n'a été décidée dans la branche.

Loyers, courses, énergie... Tout a augmenté. Horaires décalés, nuits, week-ends, sécurité des voyageurs et des marchandises : nos métiers méritent d'être mieux reconnus.

SALARIÉS	ENTREPRISES
 Aucune revalorisation depuis 2023	 Des grilles gelées et une masse salariale maîtrisée
 Un pouvoir d'achat grignoté par l'inflation	 Des marges et la rentabilité préservées
 Des métiers pénibles et très peu reconnus	 Des allègements de cotisations sur les bas salaires

NOUS EXIGEONS UNE HAUSSE DES SALAIRES ET L'OUVERTURE IMMÉDIATE DE NÉGOCIATIONS DANS LA BRANCHE !

ENSEMBLE POUR...

DES ALLÈGÈMENTS DE CHARGES !

La CFTC Transports s'oppose aux DFS des conducteurs.

La déduction forfaitaire spécifique (DFS) permet à l'employeur d'appliquer un abattement sur le salaire brut qui sert de base au calcul des cotisations sociales : 17 % en 2026 pour les conducteurs routiers. L'employeur paie moins de cotisations, mais le salarié cotise sur une base réduite et perd des droits.

SALARIÉS	ENTREPRISES
 Moins de cotisations signifie une retraite plus faible	 Des cotisations patronales moins importantes
 Indemnités maladie et chômage calculées sur une base réduite	 Un coût du travail réduit à leur seul profit
 Un petit gain sur la paie qui coûte cher à long terme	 Une économie immédiate, chaque mois

NOUS EXIGEONS LA FIN DES ÉCONOMIES FAITES SUR NOS DROITS SOCIAUX !

LE 14 OCTOBRE, AVEC LA CFTC TRANSPORTS, FAISONS ENTENDRE NOS EXIGENCES LÉGITIMES. LA SITUATION N'A QUE TROP DURÉ !

ENSEMBLE CONTRE...

UNE ÉCOLOGIE PUNITIVE !

La CFTC est contre la politique menée par le gouvernement.

Abandonner progressivement le gazole au profit de l'électrique ? Oui, mais pas sur le dos des salariés. Pour réussir cette transition, l'État doit investir sérieusement dans les énergies propres et accompagner les personnes aux revenus modestes. Cela passe notamment par des aides accessibles, le développement des infrastructures et des solutions de transport abordables.

SALARIÉS	ENTREPRISES
 Taxes et malus qui pèsent d'abord sur les petits budgets	 Aides et avantages fiscaux pour verdir leur flotte
 Véhicule électrique hors de prix pour un salaire moyen	 Des investissements accompagnés par l'État
 Sommés de changer sans en avoir les moyens	 Le temps et les moyens nécessaires pour s'adapter

NOUS EXIGEONS UNE TRANSITION JUSTE : DES INVESTISSEMENTS DANS LES ÉNERGIES PROPRES ET DES AIDES RÉELLES POUR LES MÉNAGES MODESTES !



UNE QUESTION ?

GUILLAUME CADART

Président CFTC Transports

01 41 48 50 73

transports@cftc.fr

